

## Systeme de fermeture électronique

Sur le marché on trouve de plus en plus de nouvelles technologies de systèmes de fermeture électronique. Ces systèmes électroniques permettent de contrôler les droits d'accès pour vos portes.

Les avantages d'un système de fermeture électronique:

- ▣ accès en fonction des horaires,
- ▣ modifications permanentes des autorisations,
- ▣ surveillance de l'accès et de l'état des portes,
- ▣ gestion simplifiée des cylindres,
- ▣ installation sans câblage,
- ▣ combinaison de la fermeture électronique et mécanique possible à tout moment à l'aide d'une clé combinée,
- ▣ pas de changement de cylindre en cas de perte du support d'identification (clé).



Infopla asbl offre un service (conseil et programmation) pour l'équipement de petites maisons (jusqu'à 25 portes).

Pour être conforme à la législation en vigueur, une demande doit être faite auprès de la Commission Nationale pour la Protection des Données avant l'installation d'un système de fermeture.

Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser à notre service de sécurité au numéro 26 36 50 1 ou visiter notre site internet [www.infopla.lu](http://www.infopla.lu)